

Crypto Blockchain Industries (CBI) : Assemblée générale extraordinaire du 18 février 2022

Modalités de mise à disposition et consultation des documents préparatoires

(Articles R. 22-10-23, L. 225-115 et R. 225-83 du Code de commerce)

CRYPTO BLOCKCHAIN INDUSTRIES (CBI, Euronext Growth Paris : FR00140062P9 – ALCBI) annonce avoir convoquée une assemblée générale extraordinaire pour le 18 février 2022, qui se tiendra à 18 heures au Park Hyatt Paris – Vendôme, 5, rue de la Paix à Paris.

L'avis de réunion valant avis de convocation détaillant les résolutions a été publié au BALO (Bulletin des Annonces Légales Obligatoires) le 14 janvier 2022. Il est disponible sur <http://www.cbicorp.io>, rubrique « investisseurs » et sur <https://www.journal-officiel.gouv.fr/balo/annonce/202201142200023-6>.

Les documents et renseignements prévus notamment par les articles R. 22-10-23, L. 225-115 et R. 225-83 du Code de commerce sont tenus à la disposition des actionnaires à compter de la convocation de l'Assemblée, conformément aux dispositions réglementaires applicables et sont publiés également sur le site Internet de la Société.

Il est rappelé que l'action CBI est cotée sur le compartiment E1 d'Euronext Growth Paris, réservée aux investisseurs qualifiés.

Dans le contexte de l'épidémie de Covid-19, les modalités de participation à l'Assemblée Générale du 18 février 2022 pourraient être modifiées en fonction de l'évolution des impératifs sanitaires et/ou légaux. Les actionnaires sont par conséquent invités à consulter régulièrement la rubrique dédiée à l'Assemblée Générale sur le site internet de la Société.

A propos de CBI

CRYPTO BLOCKCHAIN INDUSTRIES (« CBI ») est une société française qui développe, opère et investit dans des jeux vidéo, applications professionnelles et projets sélectifs liés à la blockchain, aux Non-Fungible Tokens (« NFTs ») et aux crypto-devises. Fondée par Frédéric Chesnais, entrepreneur reconnu de l'industrie du jeu vidéo et pionnier de la blockchain, CBI a l'ambition de développer et de valoriser un portefeuille d'activités blockchain couvrant différents secteurs (jeux vidéo, finance, logistique...) pour tirer parti de cette technologie, par une exploitation directe ou en partenariat. CBI a déjà réalisé plusieurs investissements et développe actuellement un monde virtuel (metaverse) AlphaVerse, basé sur la technologie blockchain, qui ouvrira à l'été 2022. CBI est admise à la cotation sur le compartiment E1 (investisseurs qualifiés) du marché d'Euronext Growth Paris le 26 octobre 2021. Plus d'information sur www.cbicorp.io.

Contacts

CBI
Frédéric CHESNAIS
PDG
fredchesnais@cbicorp.io
www.cbicorp.io

Listing Sponsor
Atout Capital
Rodolphe OSSOLA
rodolphe.ossola@atoutcapital.com

Communication financière
Calyptus
Gregory Bosson
+33 1 53 65 68 68
cbi@calyptus.net